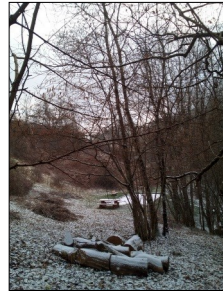


LE JARDIN EN HIVER



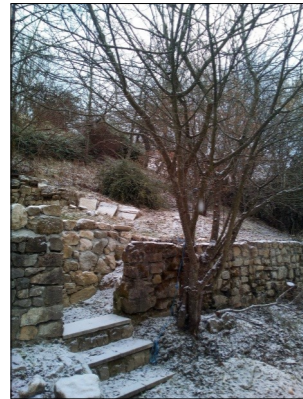
Il mérite le détour, le jardin figé dans son manteau d'hiver, avec sa cascade gelée et ses arbres dépouillés.



Le terrain de boules attend sagement un retour au temps plus doux pour accueillir petits et grands. Pour vous y rendre il suffit de suivre les panneaux.



Le socle de la gloriette est terminé et attend de recevoir la structure bois pour réaliser un édifice couvert de 35 m2 environ. Pour l'instant la maquette donne une idée du projet. Il y a encore beaucoup à réaliser d'ici l'été. Merci aux bénévoles



Les marches en pierre pour rejoindre la partie haute du jardin commencent à avoir fière allure grâce au travail des bénévoles lors des deux dernières matinées de l'environnement mais il reste quelques marches à terminer en 2018.

MATINEE DE L'ENVIRONNEMENT Le samedi 9 juin 2018* de 8h30 à 12h

*report au samedi 16 juin en cas de fortes pluies

Tous les habitants sont les bienvenus pour nous aider à continuer l'aménagement du jardin communal (derrière la mairie) : finir escalier, bordures noisetier, coin aromatiques, gloriette, débroussaillage et désherbage...N'oubliez pas vos outils et vos gants (pelle, pioche, brouette, petits outils...) marqués à votre nom...



Pause café au jardin & casse-croûte de midi
offert aux bénévoles de cette matinée !



BULLETIN MUNICIPAL DE CHOISY

HIVER 2018



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

LE CHOISIENS

N°35-1

www.choisy.fr et mairie@choisy.fr tél. 04 50 77 41 56

EDITORIAL

Choisyliennes, Choisyliens,

Lors de la cérémonie des vœux du 4 janvier dernier, j'ai eu le plaisir de vous accueillir nombreux pour vous rendre compte de l'action municipale de 2017 et de l'orientation prise par les élus pour l'avenir de la commune. Je remercie vivement les participants ainsi que tout le personnel municipal et les bénévoles des associations sans qui Choisy ne serait pas une commune si conviviale et dynamique.



En 2017, nous avons continué nos gros entretiens sur le **réseau pluvial**. Le trottoir en provenance de Basset vers Martinet est achevé et, afin de permettre la suite des **cheminements piétons** jusqu'à Roullin, l'enfouissement des réseaux a été réalisé.

. En ce qui concerne la **sécurité routière** les levés de plan sont achevés sur Rossy et le chef-lieu pour les aménagements permettant le respect de vitesse dans ces zones agglomérées.

. Le **jardin communal** progresse aussi dans son aménagement et les fondations de la gloriette sont terminées. Cette gloriette, point d'orgue du chemin, sera posée en 2018.

. Le **permis de construire du bâtiment du chef-lieu** a été déposé le 26 décembre 2017 pour une auberge, un bar, une cuisine, une supérette, le logement du gérant et 5 chambres d'hôte, nécessaires au volet touristique de notre territoire. *Ce volet touristique, accompagné par la Région, comprend aussi bien la visite de nos zones humides, que l'accès aux bains et aux ponts de la Caille et le parcours sur nos chemins ruraux des paysages reliant le lac de la Balme aux pays de Cruseilles et de Seyssel. Le tourisme vert et les cyclotouristes sont inclus dans notre projet.* Nous sommes en train d'exploiter les réponses au questionnaire du précédent Choisylien et le bâtiment comprendra en principe un cabinet médical pouvant accueillir 2 ou 3 infirmières (-ers). **Il est toujours temps de répondre au questionnaire si vous le souhaitez. Des exemplaires sont disponibles en mairie.**

. **Les conteneurs enterrés** ont augmenté et la reprise des bacs roulants est en cours ou imminente. Cette opération devrait faire diminuer la facture globale du ramassage des ordures ménagères et le gain financier sera affecté par la communauté de communes à la construction d'une déchetterie sur le territoire intercommunal (voir en pages Interco'). Cette nouvelle organisation permettra également d'augmenter le tri des déchets.

. **Un self** sera mis en place dès la rentrée 2018 au restaurant scolaire, après une phase test au 3ème trimestre.

. Pour nos anciens et plus particulièrement ceux qui relèvent du CCAS, nous organisons outre le repas habituel ou sortie à l'extérieur de la commune, une **séance de cinéma tous les 2ème mardi de chaque mois**.

. Le **plan local de l'urbanisme** est en révision pour cause de « grenellisation » et doit être applicable à l'automne 2018.

Enfin la **commune de CHOISY a mutualisé avec la communauté de communes**, ses ressources humaines, son urbanisme et dans un autre « système », la police municipale.

Depuis quelques mois, j'enregistre régulièrement de **nombreuses naissances** sur la commune. Le projet de construction d'un nouvel espace près des écoles pouvant accueillir des classes, la petite enfance avec maison d'assistance maternelle et un plateau sportif indoor ouvert à tous hors temps scolaire est donc en cours d'étude et pourrait être mis en œuvre dès 2023, lorsque la commune aura retrouvé ses capacités d'investissement.

Bonne lecture à tous,

Votre maire,

Bernard Seigle

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Tous les habitants sont conviés à la cérémonie en mémoire de la guerre de 1939-1945 et de ceux qui sont morts pour assurer notre liberté. (L'heure vous sera précisée).

Cet hommage sera suivi d'un vin d'honneur offert par la commune.

VENEZ NOMBREUX, PETITS ET GRANDS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

En couverture : A Choisy, en allant sur Allonzier. Photo prise par M Yves Guillotte

Tous les habitants sont invités à nous faire parvenir des idées, des photos (en formats IMAGE haute définition), des graphismes, des articles sur un évènement à Choisy (sans mise en page, ni texte scanné, merci).

ACTIVITES

CONTACTS ARTISANS

COTE CAMPAGNE – Salon de coiffure - 04.50.77.32.44

Annick GRASSI – Tarologue – Détection aux baguettes de sourcier - 06.89.52.92.00

COURTOIS Yann – Thérapeute géobiologue - 06.88.83.98.73

EXPERTAUX FINANCES – Prêts immobiliers et patrimoine – 06.64.65.00.66

Jean-Gabriel THOMAS – autoentrepreneur aide à la personne 06.84.12.21.56

SYLVIANE L. Aide à la personne – 06.79.96.06.49

CHOISY ETUDES – Etudes EDF-GDF, Topographie - 04.50.77.44.79

BRIN DE VERDURE – Paysagistes 06.63.45.63.93

GUY PALOMBOT – Transports, Levage, Manutention - 06.70.16.40.84

PL MAINTENANCE – Mécanique poids lourds - 06.34.30.45.90

ALPES TRADITION Electricité – Installations électriques - 04.50.01.20.70

E.S.M. RENOVATION – Multiservices - 04.50.77.47.45/06.61.18.47.45

CEDO TRAVAUX – Neuf et Rénovation - 06.88.76.11.00

E-AMENAGEMENT - Menuiserie extérieur/intérieur - E. PernoUD – 06 88 99 45 40

BATI RENOVE – Chauffage, Plomberie & Géométrie - 04.50.77.19.31

CHOISY PLOMBERIE SANITAIRE – Plombier, Chauffagiste - 06.29.92.08.81

Jean-Pierre RICHARD – Peintre - 04.50.77.21.66

GRAVILLON – Entreprise de peinture - 04.50.22.35.92

PRORENO – Plaquiste, Isolation, Peinture - 06.11.81.90.78

SONDAZ Noël – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.43.18

VISIO RENOV – Menuiserie, Vitrierie - 06.10.58.61.08

LACOTE BETEMPS – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.44.26

SARL VARENIK OLIVIER – Charpente, couverture, zinguerie 06 73 57 71 83

CBTP – Maçonnerie, TP et crêpi à la chaux - 04.50.05.07.23

PERRIN Pascal – travaux d'étanchéité - 04.50.77.42.75

3B CONSTRUCTION – Maçonnerie, Rénovation - 04.50.01.55.87

RTP – Terrassements divers - 04.50.77.43.21

GAL – travaux publics - 04.50.77.41.98

MARCHIONINI-BONATO Régine - Praticienne énergétique - 06 40 16 72 66

CRÉEZ, DÉVELOPPEZ, IMPLANTEZ votre activité économique au cœur de la Haute-Savoie, dans un cadre attractif et de qualité, choisissez les USSES ET BORNES ! Chefs d'entreprises, porteurs de projets, acteurs économiques, notre site est là pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans votre implantation et votre vie sur votre territoire. Voir : <http://www.eco-usses-bornes.fr/>

ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'ENTREPRISE ET AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dans le cadre d'un partenariat entre la Communauté de Communes Fier et Ussets et la Maison de l'Economie et du Développement, toutes les entreprises qui souhaitent se développer, et toutes les personnes qui souhaitent créer leur entreprise peuvent être accompagnées, notamment par Initiative Genevois. Une personne d'Initiative Genevois est présente une fois par semaine dans les locaux de la CCFU, au service Aménagement du Territoire-Urbanisme, en principe le mercredi, selon les rendez-vous.

EMILIE ROBERT Pôle Aménagement du Territoire 04.50.68.87.48

AGENDA

22 mars à 20h30 à Vergy
AG COMITE DES FETES

6 mai

JOURNEE DU RANDONNEUR
Chemins Faisant

8 mai

COMMEMORATION 8 MAI 1945
Mairie

17 juin à 11h

FETE DES MERES ET DES PERES
Salle du Conseil de la Mairie

1er juillet

COURSE DE CAISSES A SAVON
Comité des Fêtes

Du 22 juillet au 5 août
OUVERTURE DU BISTROT
Chef-lieu

ATTENTION AU DEMARCHAGE

FRAUDULEUX ! L'ADEME et ses agents

ne contactent jamais
directement les
particuliers en vue de
leur fournir des
services commerciaux.



0 808 800 700 Service gratuit
+ prix appel

BIBLIOTHEQUE - HORAIRES

lu 17h30 à 19h, me

et sa 14h00-15h30,

CINEMA

Cinébus tous les 15 jours

programme sur www.cinebus.fr

NUMEROS UTILES

MAIRIE CHOISY 04 50 77 41 56

AG. POSTALE 04 50 77 41 49

CCFU 04 50 77 70 74

POLICE MUN. 04 50 68 89 22

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

URGENCES EUROPE 112

ALLO ENFANCE 119

ALMA Maltraitements 3977

SPA MARLIOZ 04 50 77 82 40

ADMR 04 50 68 76 56

PRIORITERRE 04 50 67 17 54

SITES UTILES

MAIRIE CHOISY www.choisy.fr

CCFU www.fier-et-usses

LUTTE FRAUDES SPAMS

www.33700.fr

DEPARTEMENT HAUTE SAVOIE

www.hautesavoie.fr

INFOS PRATIQUES

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Mairie	fermé	14h-17h	fermé	8h30-12h	14h-17h	8h30-12h	fermé
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h00-15h45	fermé	8h40-11h45	8h40-11h45	8h40-11h45	fermé
Arrêté sur le bruit, admis de NB : jours fériés	8h-20h 10h-12h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	9h-12h 14h30-19h	INTERDIT
Déchetterie d'Epagny NB : jours fériés	13h30-18h30 FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30

TOUTE L'ANNEE : LIMITATION DU BRUIT et STOP AU BRÛLAGE

Les appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) sont autorisés aux heures indiquées ci-dessus.

L'utilisation des appareils cités est totalement interdite le dimanche.

Afin de limiter les risques d'incendie en été et de polluer l'air en toute saison, il est interdit, sauf dérogation, sur l'ensemble du département,

- ✓ d'allumer des feux dans les forêts, plantations ou boisements
- ✓ de pratiquer l'écobuage (brûlage des végétaux sur pied, des bois morts, des herbes sèches)
- ✓ de brûler des déchets verts, qui doivent être apportés en déchetterie, aux heures indiquées ci-dessus

A savoir : les feux sont passibles d'une contravention de la 1ère (38 euros) à la cinquième classe (1500 euros) selon le cas, puis classé en délit selon la gravité des suites du feu.

REGLEMENTATION

Limitation de vitesse :

à compter du 1er juillet 2018 la vitesse maximale autorisée sur les routes à double sens sans séparateur central sera limitée à 80 km/h au lieu de 90 km/h

A noter que la distance d'arrêt du véhicule sera ainsi réduite de 13 m et qu'il y a peu de différence sur le temps de trajet (2 minutes en plus sur 18 minutes de trajet par exemple)

Source : Sécurité routière

Contrôle de la pollution aérienne : dispositif CRIT'AIR

Le 23.10.2017, ARRETE PREFECTORAL, spécifiant la mise en place de la vignette Crit'Air dans le département : restrictions de circulation en cas de pic de pollution, applicables à certains types de véhicules en fonction de leur classe EURO. En revanche, la particularité de cet arrêté est qu'il ne mentionne pas de zone prédéfinie.

Une zone de protection de l'air départementale (ZPAD) n'est donc pas une zone de protection de l'air locale dont les limites sont clairement définies à l'avance (ZPA), **mais concerne un département entier dans lequel des restrictions de circulation peuvent s'appliquer temporairement.**

Ainsi la mesure sera activée sur décision du préfet et annoncée par un arrêté de police, dans lequel le périmètre d'application sera spécifié en fonction des caractéristiques de l'épisode de pollution. Autrement dit, il est possible que différentes restrictions de circulation soient appliquées au sein de la ZPAD Haute-Savoie. Les automobilistes doivent donc s'adapter.

PENSEZ A VOUS PROCURER VOS VIGNETTES CRIT'AIR SUR LE SITE :

<https://www.certificat-air.gouv.fr/> (coût 3,62 € par vignette, frais de port compris)

MEMO TRANSPORT

lihsa Lignes 21 et 22
LIGNES INTERURBAINES DE HAUTE-SAVOIE

Une vingtaine de départs par jour pour Annecy depuis La Balme de Sillingy (en face du Casino) ou Sillingy (et autant pour le retour).

mobicime
Tous les transports du 74 en un clic

Pour préparer un trajet en transport en commun en Haute-Savoie, le site : www.mobicime.hautsavoie.fr

contient toute l'information utile pour voyager sereinement de manière économique et écologique

BON PLAN BUS

La Carte Déclic pour voyager à -50 % dans tout le département

si vous avez moins de 26 ans :

<http://carte-declic.cg74.fr/>

COVOITURAGE LOCAL ET REGIONAL

<https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>
et

www.covoiturage-leman.org

PARKINGS RELAIS

3 parkings à Choisy

- chef-lieu (cimetière)
- stade de Menulles
- école de Véry

+ Parking relais de la route du Pont du Trésor à Sillingy = arrêt bus à proximité.

CITOYENNETE

Cérémonie du 11 Novembre

Malgré un temps pluvieux, nous avons apprécié la belle participation des habitants de la commune. Merci aux nombreux enfants des écoles, accompagnés de leurs enseignants Mme Voisin et Mr Perrin, pour avoir interprété avec brio la chanson : "l'enfant et l'oiseau" au texte magnifique. A l'issue de la cérémonie officielle Mr Perrin a interprété à l'harmonica " Les Allobroges" dans une version "Jazz" inhabituelle, très appréciée du public. M le Maire a convié toutes les personnes présentes à partager le pot de l'amitié.



Vœux du Maire

De nombreux Choisyliens sont venus pour fêter la nouvelle année et accueillir les nouveaux habitants. Monsieur le Maire a fait le bilan et montré le projet de nouveaux bâtiments au chef lieu. Les élus intercommunaux, départementaux et régionaux ont quant à eux présenté également leurs vœux et parlé des réalisations et projets à venir localement. Notre députée Mme Véronique Riotton est venue s'exprimer pour la première année de son mandat. Les représentants des associations sont venus expliquer leurs actions et nous inviter à participer. Un grand merci à tous ces bénévoles qui animent la vie de la commune. N'hésitez pas à les rejoindre !



Cérémonie de la gendarmerie

Chaque année les gendarmes du groupement basés dans nos communes alentour, et qui sont sous l'autorité du Lieutenant Gambini, font l'objet d'une inspection. Celle de cette année a eu lieu à la Balme de Sillingy. Des médailles ont été décernées et un pot d'honneur a rassemblé tous les participants à la salle des Fartoz.



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : PLU

Le travail du Conseil municipal se poursuit sur la traduction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) à l'échelle parcellaire, avec plusieurs questions auxquelles il faudra répondre :

- Ou est-il possible de construire dans les secteurs identifiés dans le PADD pour accueillir le développement ?
- Pour quels types d'occupation (habitat, activités, ...) ?
- Avec quelle densité acceptable ?

La question de la densité sera donc centrale, pour répondre aux objectifs nationaux (réduction de la consommation de foncier agricole) tout en restant adaptés à notre environnement rural. Il convient donc de rester vigilant sur les distances de retraits entre les constructions, les hauteurs, mais aussi la place des espaces verts dans les projets.

Une réunion publique sera prochainement organisée pour échanger avec vous sur les hypothèses de travail envisagées par l'équipe municipale.



Le chef-lieu et Perroud : un seul ensemble pour un développement judicieux, au fur et à mesure de l'arrivée de l'assainissement collectif



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

CARNET



NAISSANCES

22/09/2017 Gabriel MEGEVAND
16/11/2017 Artur SAVINO
19/11/2017 Côme BUIRON
27/11/2017 Merlin CHRISTOPHEL
08/12/2017 Paul CARIOU
24/12/2017 Julia BOUTANG
26/12/2017 Arthur BENGOURARI
31/12/2017 Olivia CLARET
05/01/2018 Tiana URBAN
12/01/2018 Sullivan MALBRANQUE
24/01/2018 Simon FORAY
04/02/2018 Bartholomé THOMÉ
15/02/2018 Sofia LEPOITTEVIN SWIESZEK

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonne santé aux bébés !

MARIAGES

18/11/2017 Mathieu BIJASSON et Justine SALÈS
09/12/2017 Cédric ROGER et Gisela MORENO



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

DECES

11/11/2017 Jacques POUGNER
12/11/2017 Bernard GIRAUDON
18/11/2017 Lydie COISSARD (née Emin)
05/01/2018 Armando AFONSO DO VALE
07/02/2018 Richard PERILLIAT



Nos sincères condoléances aux familles

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

Permis de construire acceptés :

13/12/2017 SONDAZ, reconstruction après sinistre, route du château
22/11/2017 LENOIR, maison individuelle, route d'Avregny
10/10/2017 SCI YARIC, construction de 2 logements accolés, chemin de Ballaison

Permis de construire modificatifs

02/11/2017 LACROIX, modification implantation et façades, impasse de la Prairie

Déclarations préalables :

24/01/2018 THIERY, détachement d'un lot à bâtir, route des Crêts
22/01/2018 PLUMET, abri de jardin + muret de clôture, chemin de Champfleury
03/01/2018 POMPOSA, création ouverture en façade, route du Vieux Rossy
21/12/2018 RICHARD, réfection toiture, route du Château
13/12/2017 VIDAL, abri voiture, chemin des Bourgeois
23/11/2017 Lupin, modification façade, route de La Balme
22/11/2017 POMPOSA, modification ouvertures, route du Poirier Rouge
22/11/2017 MULLER, réfection toiture, chemin Jacquet
20/11/2017 BONNNARD, modification ouvertures, Rossy
18/10/2017 SAGE, réfection façades, route de Rosière
17/10/2017 AB SERVICE, panneaux solaires, route des Effrasses
22/09/2017 PHAM, fermeture auvent existant, route de Cercier
20/09/2017 FIRMESE, modification aspect extérieur, ch de Farage

AIDES FINANCIERES TRAVAUX RENOVATION ENERGETIQUE 2018
Crédit d'impôt, éco-prêt, TVA à taux réduit, chèque énergie ...
consulter le guide ADEME pour des travaux de rénovation énergétique des logements existants sur le site de la mairie.

VOUS ALLEZ AVOIR 16 ANS ?

La Journée Défense et Citoyenneté est une étape clé à ne pas manquer avec LE CERTIFICAT OBLIGATOIRE POUR PASSER

- ✓ Vos examens (BAC, CAP, Permis de conduire)
- ✓ Vos concours (fonction publique, grandes écoles...)
- ✓ Ou pour vous engager dans l'armée

Avec l'application pour smartphone téléchargeable sur MAJDC.FR vous pourrez entre autres :

- ✓ Découvrir ce qu'est la JDC
- ✓ Posez vos questions
- ✓ Télécharger votre convocation ou changer sa date
- ✓ Demander une exemption
- ✓ Etre guidé jusqu'au site de convocation
- ✓ Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC



ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

FLASH CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2017

- Création de la police pluri-communale Fier et Usse
- Travaux de sécurisation électrique du secteur de la Balmette et de mise en souterrain réseaux électriques, télécom et éclairage public de la route de chez Basset
- Mise à disposition partielle de la secrétaire administrative à la mairie de Nonglard
- Création d'un emploi non permanent pour le portage des repas à domicile
- Modification de l'emploi de responsable des structures périscolaires
- Conventions diverses enlèvement véhicules et épaves, mises en fourrière
- Présentation projet architectural auberge communale et locaux d'activités du chef-lieu

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2017

- Renouvellement baux ruraux, accord de principe pour l'accueil de personnes condamnées à des travaux d'intérêt général
- Adoption du tableau des emplois/modifications des emplois
- Acquisition parcelle C2028 au lieu-dit les prés du Seigneur
- Tarifs 2018 services cantine, garderie périscolaire et centre de loisirs
- Affectation des résultats 2017 du bistrot communal
- Demandes de subvention : DETR 2018 pour l'aménagement de l'auberge communale et FDDT 2017 pour aménagement chemins ruraux n° 32 et 73
- Réalisation d'un emprunt pour l'aménagement de l'auberge communale, décision modificative finances
- Convention prise en charge faune sauvage blessée

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2017

- Programme d'électrification 2016—sécurisation de Rosière, décision modificative budget
- Adoption du tableau des emplois/modification des emplois
- Charte de vie du restaurant scolaire
- Convention d'organisation et de prise en charge financière des transports scolaires du primaire par la CCFU
- Demande d'autorisation de démarrage anticipé de travaux pour le projet du chef-lieu
- Validation de l'avant-projet définitif et dépôt permis de construire de l'auberge et locaux au chef-lieu

AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE FIER ET USSES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 OCTOBRE 2017 A SALLENOVES

- Autorisations signatures conventions au Président (dont aides directes commerces dans le cadre du FISAC)
- Marché travaux interconnexion réseaux d'eau potable et bouclage sur Lovagny et Nonglard
- Régimes indemnitaires, Modifications budget annexe de l'eau, Subvention commune Sillingy pour 6 logements locatifs
- Projet construction siège de la CCFU route du Pont du Trésor
- Contrat Ambition Région (CAR)
- Attribution marché collecte des déchets et présentation rapport sur prix et qualité du service déchets (RPOS)

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2017 A SILLINGY

- Mises à disposition animatrice relais assistantes maternelles
- Contrat assurances risques statutaires, autorisations signatures conventions diverses, vente de lot ZA de Vincy,
- Autorisations signatures conventions prise en charge de points de collecte de déchets ménagers et d'une étude territoriale de programmation de la fonction de tri des collectes de déchets ménagers et assimilés
- Divers travaux réfection canalisation sur Lovagny, Choisy, Nonglard, La Balme de Sillingy
- Convention organisation et prise en charge financière des transports scolaires du primaire
- Tarification eau potable, Décisions modificatives budget et budget annexe, octrois garantie emprunt
- Acquisition d'un local situé dans la Zone des Grandes Vignes pour Centre de Première Intervention (CPI) de Fier et Usse.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JANVIER 2018 A LA BALME DE SILLINGY

- Autorisations signatures au Président (aides directes commerces dans le cadre du FISAC)
- Schéma de développement touristique Fier et Usse/Pays de Cruseilles
- Conventions SILA (réseaux d'eaux pluviales) et PLS (Pour Le Logement Savoyard)
- Contribution au SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)
- Demande de mutualisation locaux mairie Sillingy et CCFU et Construction du futur siège de la CCFU : lancement concours de maîtrise d'oeuvre

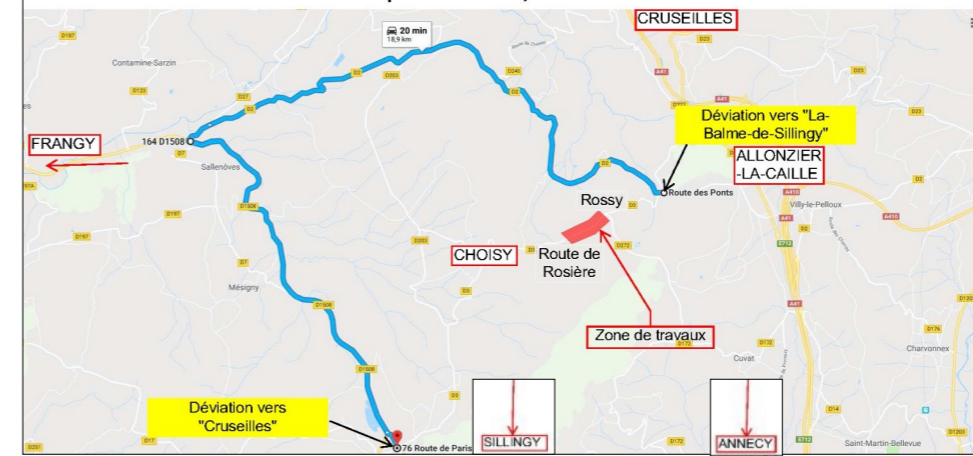
Principaux points uniquement : l'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux et intercommunaux est affiché sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet aux adresses suivantes :

www.choisy.fr, rubrique « vie municipale »
www.fier-et-usses.com, rubrique CCFU

Les conseils municipaux et conseils communautaires sont des réunions publiques ouvertes à tous.

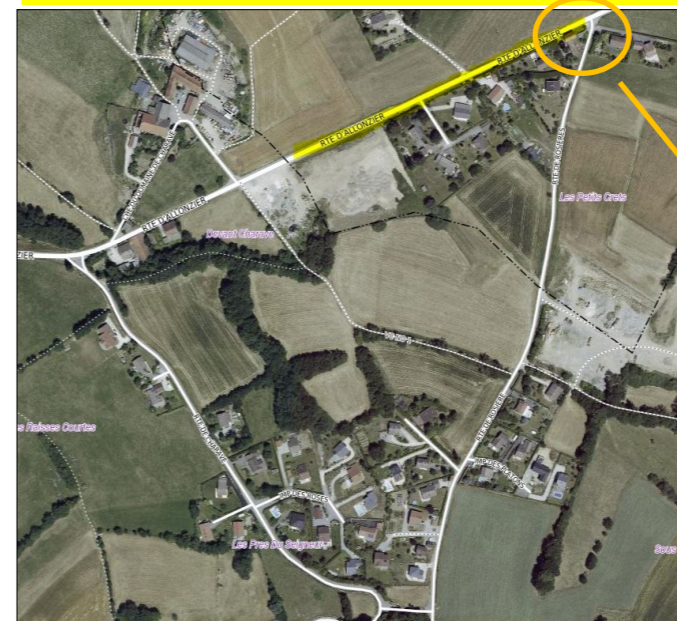
AMENAGEMENT : TRAVAUX VOIRIE

Plan de la déviation durant la coupure du RD3, du 02/07/2018 au 20/08/2018

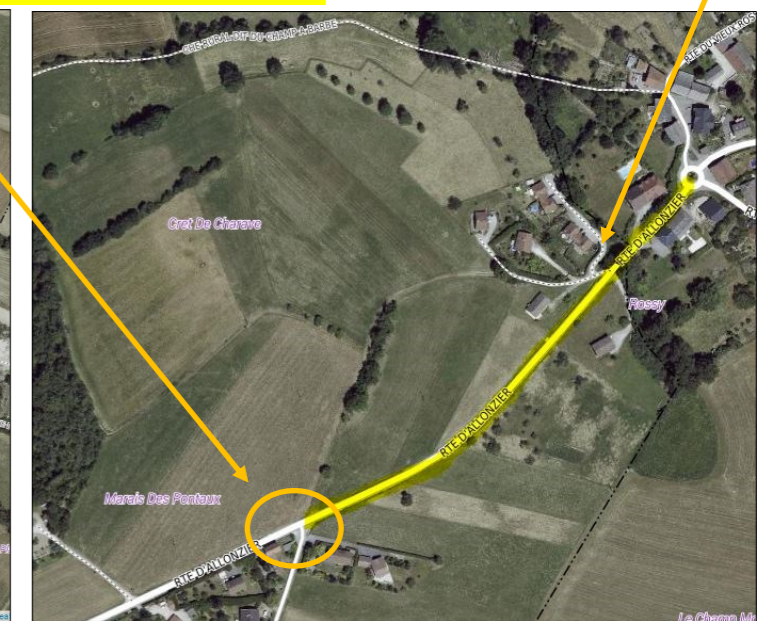


Les travaux de la RD3 entre Rossey et Charave vont reprendre. Sur la partie choisylienne, en phase 2, les travaux vont débiter quelques jours avant les vacances scolaires estivales : la chaussée sera réalignée en pleine voie avec interruption totale de la circulation. Cependant, pour les véhicules légers des particuliers, il y aura possibilité de traverser le chantier de la fermeture à 18h jusqu'à l'ouverture à 7h. Ces travaux devraient durer tout l'été.

VOIR PLANNING DETAILLE DU DEPARTEMENT SUR LE SITE DE LA MAIRIE



PHASE 1 prévue du 14 MAI AU 25 JUIN : possibilité de circulation des VL et PL (uniquement desserte locale) par la route de Rosière pour aller à Cruseilles ou Choisy



PHASE 2 prévue du 2 JUILLET AU 13 08 : mise en place de la déviation pour tous les véhicules par la RD2/1508 sauf riverains entre 18h et 7h

NOUVEAU : Contribution de Fier et Usse au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

Le SRADDET vise à définir les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire en matière d'implantation des infrastructures d'intérêt régional : infrastructures d'aménagement numérique et d'axes routiers d'intérêt régional, intermodalité et développement des transports, désenclavement des territoires ruraux, habitat et gestion économe du foncier, maîtrise et valorisation de l'énergie, lutte contre le changement climatique et pollution de l'air ainsi que protection et restauration de la biodiversité.

Ce schéma est un document stratégique et prospectif que les régions doivent élaborer et adopter avant fin juillet 2019. Il s'imposera aux autres documents d'urbanisme (SCOT, PLU ...). Pour être reconnu au niveau régional et mieux faire valoir les spécificités du territoire (dont une grande partie est déjà couverte par un SCOT unique) les 6 EPCI du bassin de vie d'Anancy, dont la CC Fier et Usse, ont choisi d'apporter une contribution commune à l'élaboration du SRADDET de la région Auvergne Rhône-Alpes.



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

VIE COMMUNALE

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

. LES COLIS DE NOEL 2017

Comme chaque année quelques jours avant Noël, le CCAS de la commune a distribué aux personnes de 80 ans et plus un "colis de Noël". Les membres du CCAS répartis en quatre groupes sillonnent la commune afin de rencontrer les "Anciens" : c'est un moment riche et convivial, qui permet des échanges chaleureux et offre aux personnes rencontrées la possibilité d'exprimer leurs besoins et leurs attentes.

Cette année 2017 : 13 colis pour couples, 29 pour personnes seules et 3 pour personnes en maison de retraites ont été offerts.

. LES « MARDIS DU CINEMA »

Pendant l'année, environ tous les seconds Mardis de chaque mois, les membres du CCAS proposent une séance de cinéma aux seniors de la commune dans la salle du conseil municipal. Au milieu du film: un entracte est proposé : une "pause goûter" avec thé, café, gâteaux réalisés par les membres du CCAS.

Après un démarrage un peu difficile, les "Mardis du cinéma" ont de plus en plus d'adeptes. Actuellement environ vingt participants se réunissent pour passer un agréable moment de rencontre et de partage. On ne saurait dire ce qui est le plus apprécié : le film ou le goûter "les deux bien évidemment"!....

Prochaines dates : les 13 mars, 10 avril, 12 juin, 11 septembre et 13 novembre 2018.



RESTAURANT SCOLAIRE : VERS PLUS D'AUTONOMIE DES ENFANTS !

C'est la seconde année scolaire que la commune a repris à son compte la cantine scolaire. Avec le souci permanent d'améliorer le temps méridien, la mairie propose de mettre en place un self pour les enfants de l'école élémentaire. Pas de changement du côté de l'école maternelle.

Avantages du self:

1) Plus de fluidité dans l'occupation de la salle de restaurant où les enfants arriveront par vagues successives (donc moins de bruit)

2) Chaque enfant se prendra en charge pendant tout le temps de son repas (autonomie) :

> il s'installera où il veut,

> il se servira en fonction de son appétit.

> il appliquera le "ZERO GASPI" (en se servant de ce dont il a besoin uniquement)

Des essais seront pratiqués au dernier trimestre

pour que le self soit prêt à fonctionner à la rentrée 2018/2019



**ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr**



Kenny CEROU est en charge des questions de mobilité depuis quelques mois. Recruté par la communauté de communes voisine de Rumilly sur un poste d'animateur sentiers, il est mis à disposition de la CCFU pour 40% de son temps.



Nature et Terroirs : une association intercommunale à vocation environnementale

Une nouvelle association intercommunale organise depuis cette année différentes actions en faveur de la nature et de l'environnement. **A retenir :**
> Les **rendez-vous Nature** organisés chaque mois dans les communes de la CCFU sur divers thèmes environnementaux. Des échanges conviviaux à ne pas manquer pour découvrir astuces et conseils de professionnels (atelier taille, conférence plantes médicinales...).

> **Festi'Mandallaz** : le week end nature organisé le premier week-end d'avril par l'association autour du lac de La Balme de Sillingy avec de nombreuses animations sur le thème de la nature (marché d'exposants végétaux et produits du terroir, trail, course VTT, conférences ...)

Contact : contact@natureetterroirs.fr

Tourisme : un bilan de saison positif

L'office de tourisme Alter'Alpa a accueilli **1704 visiteurs** au Point information du lac de La Balme du 15 juin au 1^{er} octobre 2017.

> **Origine des visiteurs** : 10% des visiteurs viennent de l'étranger, 16% de la Région Auvergne Rhône-Alpes (hors Haute-Savoie) et 29% de Haute-Savoie.

Parmi la clientèle étrangère arrivent en tête les allemands, les suisses et les anglais.

> **Les activités recherchées** : Les sites et activités phares sont le Parc des Jardins de Haute-Savoie, les Gorges du Fier, le Château de Montrotier et les randonnées.

> **La boutique et les services** : l'office de tourisme a étoffé son espace boutique et son offre de services et proposait pour la saison estivale la vente de fiches topo et ouvrages de randonnées, la location de vélos à assistance électrique, la vente de permis de pêche journaliers et l'accès à une borne wifi.

INTERCO' FIER ET USSES : PROJETS D'EQUIPEMENT 2018/2020

Une Maison de la Communauté

Avec l'élargissement de ses compétences et la mutualisation des services, la CCFU a vu ses services se développer de manière importante depuis 2008. Les locaux occupés depuis la création du district en 1992 ont pu être adaptés au développement de la communauté mais ne répondent plus aux besoins aujourd'hui. Les services sont organisés sur 4 sites différents situés dans les communes de La Balme de Sillingy et de Sillingy. L'organisation, le fonctionnement et la visibilité de la communauté sont rendus difficiles et les services perdent en efficacité.

Le conseil communautaire a validé le choix du site sur un terrain propriété de la communauté de communes à Sillingy à proximité du collège et du parking relais. Cette opération bénéficiera d'une subvention de la Région dans le cadre du Contrat Ambition Région.

Une déchèterie intercommunale

Afin de répondre aux besoins de ses 15 000 habitants et plus de 700 acteurs économiques, la CCFU a lancé le projet d'aménagement d'une déchèterie. Ce nouvel équipement permettra une meilleure gestion des déchets, dans la continuité de la politique de développement du tri sélectif déployée depuis quelques années. Elle sera implantée sur la commune de La Balme de Sillingy, en bordure de l'axe principal de déplacement de la RD 1508. L'acquisition des terrains est en cours via un portage EPF74. Une procédure de Déclaration d'Utilité Publique doit être mise en œuvre pour finaliser l'ensemble des acquisitions. Les travaux pourront démarrer à l'issue de celle-ci.

Gens du voyage

La CCFU a l'obligation de se mettre en conformité avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage qui prévoit une aire d'accueil sur la commune de Sillingy. Suite à une mise en demeure du Préfet de réaliser cet équipement, un terrain a été identifié dans le secteur de Chaumontet. Son classement en zone agricole nécessite une mise en compatibilité du PLU de Sillingy. La procédure est en cours et devrait aboutir au cours du 1^{er} trimestre pour permettre un démarrage des travaux avant l'été 2018.

INTERCO' FIER ET USSES : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les commerçants et artisans accompagnés dans leurs investissements

La Communauté de Communes Fier et Usse avait engagé un programme d'actions en faveur du commerce et de l'artisanat de proximité appelé FISAC (Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), en collaboration avec l'Etat et les chambres consulaires (CCI et CMA), dans le but de dynamiser et moderniser l'appareil commercial et artisanal du territoire.

Une des actions phares qui s'est terminée le 01/10/2017 a été l'accompagnement financier des entreprises dans leurs projets d'investissement, sous forme d'une subvention de 35 % pour des travaux plafonnés à 30 000 € HT.

En un an, **11 entreprises** ont été accompagnées sur l'ensemble du territoire de la CCFU, pour un **montant total de subvention de 88 854 €** (moitié CCFU et moitié Etat), sur 342 000 € HT d'investissement.

Ces « aides directes » aux entreprises ont permis d'accompagner des commerçants dans la rénovation de leur vitrine, dans la modernisation de leurs locaux, mais également des artisans dans l'achat de nouveaux outils de production. Elles ont également participé à permettre à de nouveaux commerçants de s'installer sur le territoire.

Une connaissance plus fine des attentes des entreprises et des consommateurs

Afin de mieux connaître les attentes et d'adapter les actions à mettre en place sur le développement économique, la CCFU a mené une étude composée de trois volets : **l'inventaire du foncier économique existant et des possibilités de développement**, **l'identification des besoins des entreprises** (via une enquête envoyée à 630 professionnels en avril 2017) et la **connaissance des besoins des habitants en matière de services, de commerce et d'artisanat** (via une enquête sur les modes de consommation envoyée dans tous les foyers de la CCFU et via un questionnaire diffusé dans les commerces au printemps 2017).

Résultats du côté des professionnels : des entreprises satisfaites d'être implantées sur Fier et Usse mais avec des besoins d'évolution

Sur les 74 retours, il ressort notamment un manque de terrains disponibles et de nouveaux locaux commerciaux en centre-bourg pour implanter des nouvelles entreprises ou développer celles existantes. Les attentes s'orientent également vers la signalétique, la desserte par la fibre et la problématique de stationnement.

Résultats du côté des consommateurs : des habitants attachés à leur commune mais avec de nouveaux besoins de consommation

844 questionnaires ont été retournés (enquête dans les commerces et à domicile), ce qui témoigne d'une mobilisation importante de la population, et nous tenons à vous en remercier. (Taux de retour de plus de 10% par rapport au nombre de ménages du territoire).

Il en ressort un attachement fort aux communes du territoire et aux commerces et services de proximité existants, avec des attentes particulières sur :

- Les produits frais et locaux
- Le service d'envoi et de réception de colis
- Une offre médicale plus élargie
- Des modes de déplacement alternatifs à la voiture

Le résultat détaillé de ces enquêtes nous permet désormais de mieux orienter les actions à mener pour tenter de répondre aux attentes des entreprises et de la population en termes d'équipement commercial, artisanal et de service.

INTERCO' FIER ET USSES : NATURE ET ENVIRONNEMENT

Le territoire à pieds et à vélo !

La CCFU a finalisé son schéma directeur de randonnée 2018/2022 qui prévoit le balisage de nouveaux sentiers pédestres. Le document est en cours d'instruction par les services du département et devrait être approuvé en début d'année. L'objectif est de mailler l'ensemble du territoire par des itinéraires de randonnée et permettre de relier les communes entre elles.

Il sera à terme possible de parcourir à pieds plus de 100km de sentiers balisés sur le territoire Fier et Usse.

Pour ceux qui préfèrent rouler, ce sera également possible ! La CCFU a en effet lancé le projet d'aménagement de la vélo route V62 du Sillon Alpin, inscrite au plan national des itinéraires cyclables, qui relie Annecy au Rhône. L'itinéraire traverse la CCFU de Sillingy (Chaumontet) à Sallenôves en passant par La Balme, Mésigny et Choisy. Les études étant finalisées, la phase travaux devrait démarrer en début d'année.

DU COTE DES ASSOCIATIONS

CLUB LOISIRS

Ateliers de relaxation, ateliers des arts ou de cuisine, spectacles pour petits et grands...les activités ne manquent pas à Choisy pour se changer les idées et se tenir en forme.

A noter pour ce printemps : **les cours de VTT pour les jeunes de 6 à 14 ans** de Franck Chappaz recommenceront le 25 avril et les séances suivantes auront lieu les 2, 16, 23 et 30 mai ainsi que les 7, 14 et 21 juin. Il reste quelques places. N'hésitez pas à vous renseigner au numéro ci-dessous. Il reste également de la place pour l'atelier « **Voyage Sonore** » les 13 avril et/ou le 1er juin.

Soirée Cabaret : là-bas dans les îles...

Des nageurs émérites, des danseuses de classe avec un chanteur de haut vol, des vahinés très particulières et plein d'autres animations autour d'un repas concocté par Joseph et la troupe de théâtre de Choisy qui était également aux fourneaux !



Week-end Théâtre : La nouvelle pièce du Troup'Ho « Le Gang des Postiches »

Le rire a sûrement été le mot clef des 2 week-ends du Troup'Ho. Le Gang des Postiches, la nouvelle pièce de Véronique Pilon, un peu tirée par les cheveux, a eu un beau succès auprès du public. La pièce sera rejouée le lundi 19 mars à 20h30 à la Balme de Sillingy lors du Festival des Arts Scéniques. Alors si vous voulez savoir comment vous connecter à Twitt'Hair, c'est le moment ou jamais !



Rappel : Il reste parfois des places pour certaines activités ! N'hésitez pas à contacter le club par mail : clubloisirs.choisy@gmail.com ou par tél. au 06 82 00 12 19 Corinne Herleder

LES COMBINARDS

Organisent le samedi 17 mars à partir de 10h à la salle de foot de Choisy une vente de boudins, d'atiaux et de vins d'Alsace et du Beaujolais en direct des producteurs

SALADE DE CONTES EN JUIN !

Les contes cette année ont subi un méli mélo dans leurs aventures ! Retrouvez le Troup'Ho et la Troup'Hette au Parcours de Santé le 2 juin à partir de 20 h (report au 9 juin en cas de mauvais temps). Nos amis du comité des fêtes nous régaleront avec leurs fameux hamburgers maison à partir de 19 h. Venez nombreux petits et grands.



ADMR

Une association de service à la personne sur mesure : 27 salariés et 16 bénévoles conjuguent leur talent au quotidien pour un service de qualité

**ADMR Petites Usse et Fier
Maison des Services
4, rue Colle Umberto
74330 LA BALME DE SILLINGY
TEL. : 04 50 68 76 56**

Et du côté de l'Interco...



Vous trouverez à travers ces quelques pages les principales informations de notre communauté de communes. Nous vous invitons à consulter le site internet de la CCFU (www.fier-et-usses.com) pour obtenir les informations complètes sur les compétences de la communauté, les différents services et leurs contacts, les services en ligne (paiement de vos factures d'eau, pré-inscriptions en crèche), les actualités, l'agenda des manifestations de Fier et Usse ...

La CCFU pour les petits !

La CCFU propose un large panel de services à ses petits administrés, avec ses structures intercommunales ou ses partenaires du réseau.

> **Les crèches intercommunales** : le multi-accueil de La Balme et les 2 micro-crèches de Sillingy et Lovagny accueillent 46 enfants au total.

> Notre partenaire « **Planet Karapat** » offre un service de **halte-garderie itinérante** qui permet d'accueillir 19 enfants dans les communes de Lovagny, Sallenôves, Choisy et Sillingy.

> **Le relais des assistants maternels (RAM)** apporte son soutien aux parents à la recherche d'un mode de garde, encadre les assistants maternels dans leurs démarches professionnelles et propose des activités et animations diverses aux enfants durant les temps d'accueil collectifs.



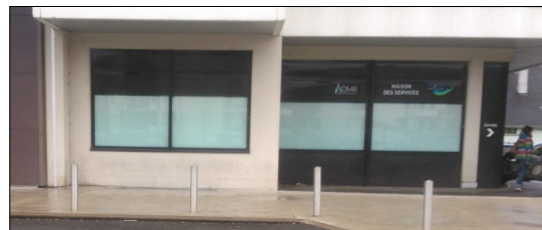
Pour toutes vos questions petite enfance :

. Contact Petite enfance : 04 50 77 70 74
 . Inscriptions crèche : ccfu.portail-familles.net
 . Contact RAM : 04 80 73 00 23 – ram@ccfu.fr

La maison des services

La CCFU accueille ses partenaires sociaux à la Maison Intercommunale des Services à La Balme de Sillingy - 4 rue Colle Umberto (bâtiment supermarché Casino) pour toutes les questions relevant de l'aide à la personne : l'aide à domicile, le soutien aux personnes en difficulté, l'accompagnement des jeunes dans leur recherche d'emploi, l'aide à l'insertion professionnelle, la recherche d'un mode de garde pour votre enfant ...

ADMR	Tous les jours 8h-12h / 13h30-17h	04 50 68 76 56
Secours catholique	Un vendredi sur deux 9h-11h	
Relais des assistants maternels	Lundi mercredi 9h-12h / 13h30 -17h - mardi 13h30-19h - jeudi 13h30-17h	04 80 73 00 23
Mission locale jeunes	Jeudi 14h-17h sur rdv exclusivement	04 50 51 39 22
Coup de pouces emploi	Vendredi 9h-12h	06 95 27 55 07

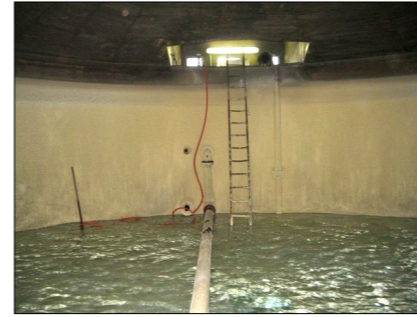


INTERCO' FIER ET USSES : EAU POTABLE et GESTION DES DECHETS

Eau potable

Le service de l'eau en quelques chiffres :

Savez-vous que la CCFU compte aujourd'hui **6770 abonnés** qui ont consommé **638 000 litres d'eau** en 2016 ? Pour alimenter l'ensemble de ces abonnés, 220 km de réseaux, 18 captages, 11 stations de pompage et 20 réservoirs sont nécessaires.



Afin de gérer au mieux son réseau, la CCFU a lancé l'étude de son schéma directeur de l'eau potable qui sera finalisé au 1^{er} trimestre 2018. Véritable outil de programmation et de gestion, le schéma a pour principaux objectifs **d'optimiser la gestion du service** et de prévoir les extensions et le renouvellement des équipements pour **garantir aux populations actuelles et futures une alimentation en eau**.

Toujours dans un objectif d'optimisation, la CCFU poursuit l'installation de compteurs à tête émettrice, qui permettent la relève à distance. Les communes de Lovagny, Nonglard, Choisy, Mésigny, Sallenôves sont désormais équipées. L'installation du dispositif sur La Balme de Sillingy et Sillingy est programmée sur 2018 et 2019.

Surveillez vos fuites : Chaque habitant consomme en moyenne 40m³ d'eau par an. En cas de suspicion de fuite et si votre compteur d'eau est facilement accessible, relevez l'indice le soir avant d'aller vous coucher, ne faites rien tourner pendant la nuit (machine à laver, lave-vaisselle, chasse d'eau...), au réveil, vérifiez l'indice, s'il a changé, prenez contact avec le service de l'eau de la CCFU : 04 50 77 24 04.

Collecte de déchets : déploiement des points d'apport volontaire

La Communauté de Communes Fier & Usse s'est engagée dans la modernisation de sa collecte d'ordures ménagères et installe progressivement des conteneurs de 5m³ enterrés ou semi-enterrés en points d'apports volontaires (PAV) pour remplacer les bacs individuels. Ces sites sont le plus souvent équipés de conteneurs de tri (verre, papier, emballages ménagers).

Ainsi l'ensemble des bacs roulants seront retirés à terme. Une information sera faite par secteur au fur et à mesure de l'installation des PAV.

Afin de faciliter la dépose des ordures ménagères et des déchets recyclables, toutes les nouvelles aires sont conçues pour être sur les cheminements usuels des habitants, accessibles en véhicules et favorisant le stationnement hors de la voirie principale.

Pourquoi les points d'apports volontaires ?

Pour faciliter le geste de tri. Le développement du tri permet de **maîtriser l'évolution des coûts** du service de collecte des déchets. En effet, les coûts de traitement et incinération des ordures ménagères non triées ne cessent d'augmenter. Les 886 tonnes de déchets triés ont coûté environ 6 000 € à la collectivité en 2016 (coût de collecte, soutiens à la valorisation déduits). Le même volume de déchets non triés aurait coûté environ 225 000 € (collecte, traitement et incinération).

- ✓ **Pour diminuer la quantité d'ordures ménagères**, en installant le plus souvent possible des conteneurs de tri sur les points d'apports volontaires.
- ✓ **Pour ne plus avoir de poubelle individuelle** à sortir en vue de la collecte.
- ✓ **Pour ne plus avoir d'odeurs nauséabondes** de déchets dans sa poubelle.
- ✓ **Pour ne plus avoir à laver et désinfecter** fréquemment son bac individuel.

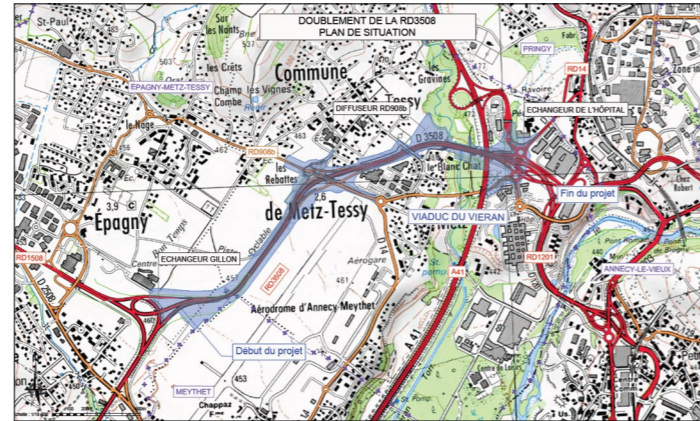


SPECIAL MOBILITE

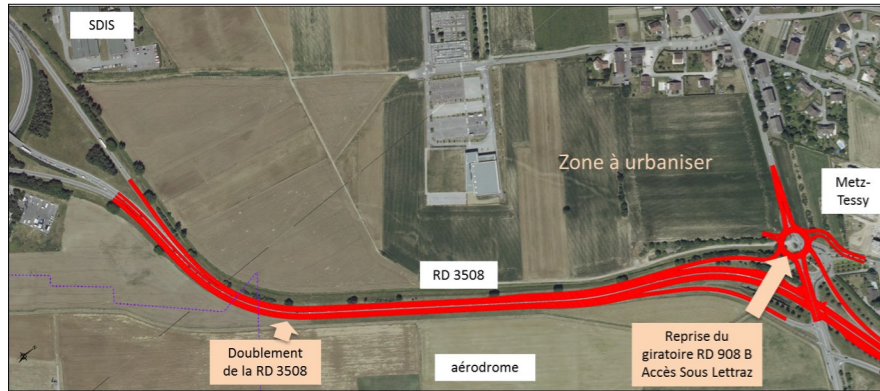


Le doublement de la RD 3508

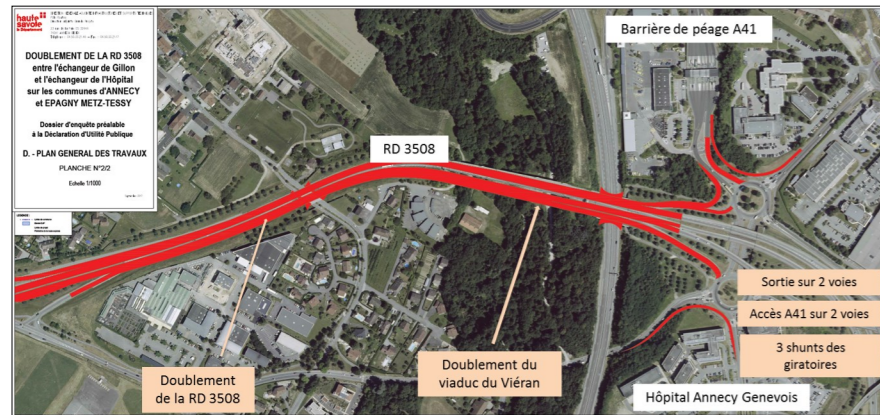
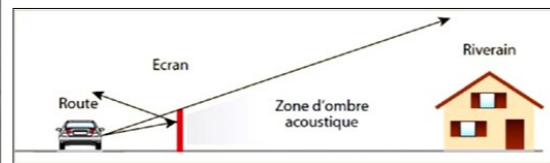
Un projet cohérent avec les projets de mobilité du territoire, sécurisation des infrastructures et amélioration des échanges notamment sur le secteur de l'hôpital, dans un souci de bonne intégration environnementale.



1ère et 2ème secteurs :



Riverains et faune sont pris en compte pour minimiser les impacts



Gros plan sur secteur de l'hôpital



WANTED : PASSAGERS !

Petit clin d'œil au nom de notre commune, le système mis en place par la commission développement durable a pour but de :

- Nous permettre de contribuer à réduire la pollution de l'air, les consommations d'énergie fossile et les émissions de CO2.
- Aider les jeunes et moins jeunes à se rendre à la Balme (pour prendre le bus LIHSA ou même plus loin selon accord avec le conducteur),

Conducteurs et passagers (minimum 14 ans avec accord parental) signent une charte en mairie pour adhérer et reçoivent un kit très simple pour démarrer. Au départ de Choisy, la prise en charge se fera uniquement aux arrêts de bus scolaires signalés par le logo ci-dessus. Au retour la prise en charge pourra se faire soit au niveau de Chaumontet (après arrêt bus), au centre de la Balme (place du marché), à l'arrêt de bus en face du parking relais à côté du collège ou à celui en face du Casino.

Actuellement, 42 conducteurs se sont portés volontaires pour partager leur voiture entre Choisy et la Balme ou plus loin si affinités...**par contre, nous n'avons que 9 passagers, pas assez pour lancer l'opération...mais nous ne perdons pas espoir !**

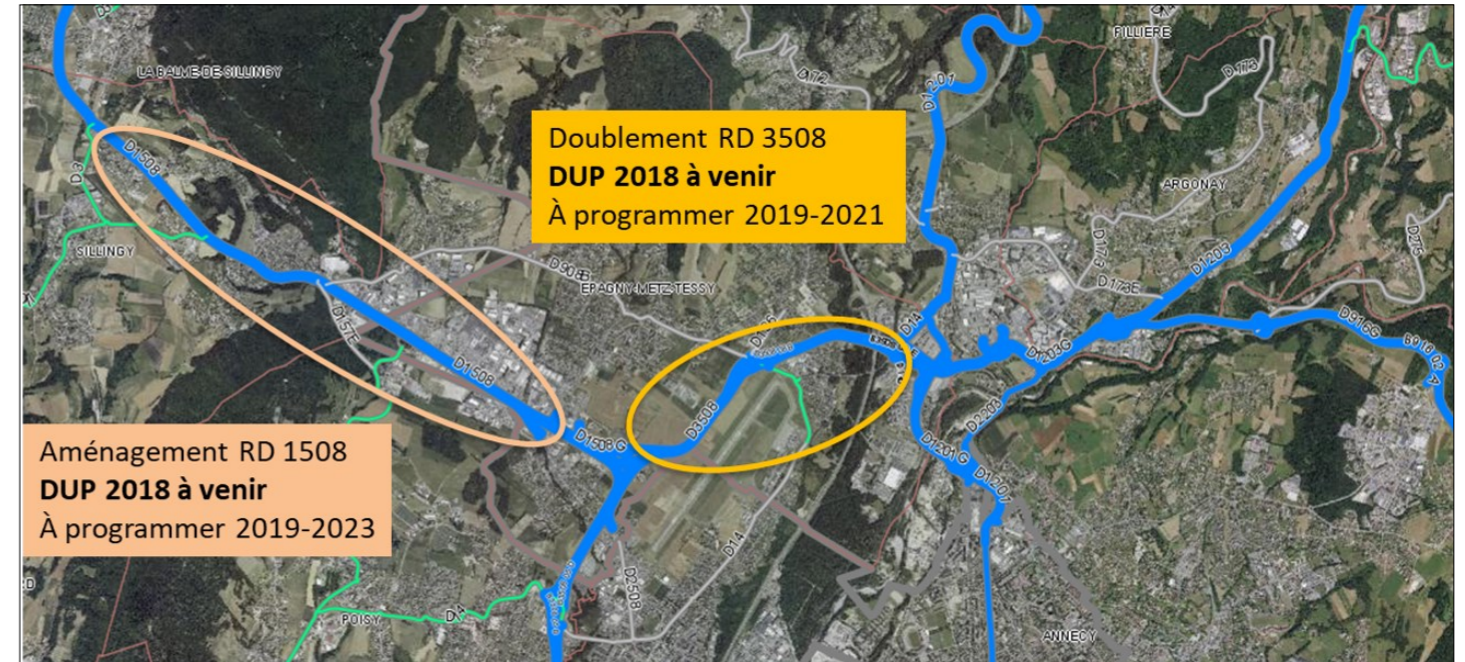
Pour participer : remplissez le formulaire disponible en mairie ou envoyez un mail à mairie@choisy.fr

SPECIAL MOBILITE



Aménagements routiers de l'agglomération d'Annecy Lancement de la phase d'enquête publique

MOBILISEZ-VOUS !



L'aménagement de la RD 1508 (suite pages suivantes) :



1 - Projet en faveur d'une mobilité large aussi bien pour TC, modes actifs (vélo et piétons) que pour automobiles



3 - Une bonne intégration environnementale travaillée

2 - Sécurisation des infrastructures et transparence pour les liaisons locales avec notamment des échanges et des traversées aménagées



LE DEROULEMENT DE LA PHASE D'ENQUETE PUBLIQUE

- 1) Le Tribunal Administratif va désigner une **commission d'enquête**
- 2) Enquêtes **concomitantes RD 1508 – RD 3508** prévues sur mars 2018
- 3) Arrêté préfectoral d'ouverture et d'organisation d'enquête publique > 30 jours
 - o RD 1508 : Epagny Metz-Tessy, Sillingy, Poisy, La Balme de Sillingy
 - o RD 3508 : Epagny Metz-Tessy, Annecy (Meythet)
- 4) **Enquêtes conjointes** sur plusieurs objets :
 - o RD 1508 : DUP, classement en Route Express, dossier Eau et Défrichement
 - o RD 3508 : DUP, classement en Route Express, mise en compatibilité des PLU d'Epagny Metz-Tessy,
- 5) **Modalités :**
 - o Dossiers et registres dans les mairies
 - o Dossiers et registres dématérialisés sur le site du Département
 - o Dossier sur poste informatique accessible au siège du Département

